

Signature d'une convention de partenariat entre la Filière Sport et la Filière Rencontres d'affaires & Événementiel



Publié le 24/07/2018

En préambule du Comité Interministériel du Tourisme, en présence de trois ministres, M. Jean Baptiste Lemoyne pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Mme Laura Flessel pour le ministère des Sports, Mme Delphine Geny-Stephann pour le ministère de l'Economie et des Finances, une convention de partenariat entre la Filière Sport et la Filière Rencontres d'affaires & Événementiel a été signée ce jeudi 19 juillet 2018 à l'Hôtel Matignon par M. Olivier Ginon, Vice-président de la Filière Sport, Président du Groupe GL events et M. Renaud Hamaide, Vice-président de la Filière Rencontres d'affaires & Événementiel, Président de Comexpodium.

Ainsi , deux ans après la signature des contrats des filières « Economie du sport » et « Rencontres d'affaires et évènementiel » , les représentants et les membres des deux filières, sous l'impulsion de leurs Vice-présidents, entendent enrichir la portée des actions inscrites dans les feuilles de route des deux filières et développer des axes communs, au bénéfice des entreprises des secteurs des rencontres d'affaires, de l'évènementiel et du sport dans le cadre d'un riche agenda s'agissant des grands événements sportifs internationaux qui se dérouleront en France et à l'international durant la prochaine décennie.

La convention de partenariat signée le 19 juillet 2018 traduit la volonté commune de faire valoir l'ambition de promotion et de rayonnement de l'offre évènementielle française sur l'ensemble des champs d'activité concernés car la France est reconnue pour sa créativité et son savoir-faire original en matière d'accueil, de conception et d'organisation d'événements culturels, économiques et sportifs adaptés aux publics de tous les pays.

En 2017, les flux d'affaires générés par les entreprises exposantes dans les salons professionnels et grand public ont atteint 30,5 Mds€ dont un tiers de leur chiffre d'affaires réalisé à l'export grâce au seul média salon. Les milliers d'événements d'entreprise et d'institution contribuent également à des milliards d'euros de retombées économiques et à la créativité évènementielle de la France. En matière sportive, l'offre évènementielle française est résolument moderne et innovante, avec une expertise et une technicité pour l'organisation d'événements dans toutes les disciplines. Le marché français du sport représente environ 40 Mds€ de dépenses, dont 6,5 Mds€ pour le seul segment composé des activités évènementielles et du marketing sportif.

Au global, les évènements professionnels et grand public constituent un puissant levier de développement économique et d'attractivité pour les territoires et les entreprises. Ils participent à la fois du rayonnement de la France et de l'animation des communautés techniques, scientifiques, académiques et sportives, contribuent à diffuser l'innovation et à créer des liens robustes entre les territoires.

Dans un contexte général où la question de l'acceptabilité sociale des grands événements sportifs ne cesse de grandir, cette convention démontre la volonté des acteurs publics et privés de pouvoir disposer en France d'outils d'évaluation performants et responsables.

Les forces regroupées pour la promotion de ces axes de coopération par la Filière Sport et la Filière Rencontres d'affaires & Evènementiel permettront de mieux relever les défis posés par un environnement concurrentiel ouvert et de conforter le rang international de la France dans la capacité à capter et organiser les évènements culturels, économiques et sportifs.

[Découvrez le communiqué de presse](#)

[Découvrez l'annexe du communiqué de presse](#)